

Clara Pollart-Morlat nommée Directrice générale de la MMJ

La MMJ (Mutuelle des Métiers de la Justice et de la sécurité) annonce la nomination de Clara Pollart-Morlat au poste de Directrice générale. Cette décision a été approuvée par le Conseil d'administration de la MMJ le 23 février 2026, puis confirmée par le Conseil d'administration de la SGAM Aéma Groupe le 3 mars 2026.

Cette nomination intervient dans un contexte exigeant et reflète la volonté de la MMJ de renforcer son leadership stratégique et d'accélérer les travaux de diagnostic et de réflexion nécessaires à sa transformation.



Depuis son arrivée en décembre 2025 en tant que Directrice en charge de la transformation, Clara Pollart-Morlat a mené un diagnostic approfondi de l'organisation, des processus et des activités. Elle a identifié les leviers d'amélioration et lancé des travaux d'études stratégiques pour préparer les prochaines étapes de redressement.

Son parcours témoigne d'une capacité éprouvée à conjuguer vision stratégique et exigence opérationnelle, à prendre des décisions structurantes et à fédérer les équipes dans des contextes exigeants.

Reconnue pour son leadership, son engagement et sa capacité à anticiper les défis, elle incarne un profil parfaitement adapté aux enjeux actuels de la MMJ.

En tant que Directrice générale, Clara Pollart-Morlat aura pour mission de poursuivre la transformation nécessaire et engagée.

À propos de la Mutuelle des Métiers de la Justice et de la sécurité (MMJ)

Depuis plus de 80 ans, la Mutuelle des Métiers de la Justice et de la sécurité (MMJ) agit aux côtés des agents du secteur public pour leur offrir une protection globale et solidaire. La MMJ compte, au 31.12.2025, près de 67.000 personnes protégées, agents et retraités du Ministère de la Justice, professionnels de Justice et agents au service de la sécurité, qui bénéficient d'une protection sociale santé et prévoyance complète, de services performants et de l'action sociale.

En intégrant l'UMG Aésio au sein du groupe mutualiste Aéma, la MMJ a fait le choix d'un partenaire robuste, expérimenté et dynamique, 4^e groupe français en santé prévoyance.

Le 1er octobre 2025 marque une rupture pour la MMJ avec la mise en place de la P.S.C au sein du ministère de la Justice. Ce changement de paradigme impacte directement le modèle économique et nécessite une phase de transformation profonde.

Face à cette nécessité d'évoluer, la MMJ a engagé un travail d'adaptation stratégique et organisationnelle afin de sécuriser ses équilibres et de poursuivre sa mission. Cette nouvelle étape marque une rupture, mais aussi la volonté de continuer à faire vivre un modèle solidaire.

Contacts presse

service.communication@mmj.fr